

Ce bulletin vous parvient bien tardivement au vu des circonstances si particulières que nous vivons.

Je ne pensais pas en vous souhaitant mes meilleurs vœux en ce début d'année 2020, combien elle allait être difficile, à tout point de vue : catastrophes climatiques, attentats, crise sanitaire, crise économique.

Mais ne baissons pas les bras, c'est en étant plus solidaires, en unissant nos forces que nous pourrons surmonter ces épreuves et retrouver un peu d'espoir et de joie de vivre.

Voici ci-dessous une rétrospective de l'année 2019, celle du temps d'avant...

Ce 11 janvier 2020 était la dernière cérémonie de la mandature. Déjà 6 ans...

Tout d'abord, je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés l'an passé, 5 citoyens, et une pensée particulière pour ceux qui n'ont pu se joindre à nous, qui souffrent et que les aléas de la vie, bien nombreux en ces périodes troublées et mouvementées, n'épargnent pas.

Notre commune compte au 01 janvier 2020, 823 habitants et je souhaite au nom de la commune,

La bienvenue aux nouveaux arrivants, aux 9 nouveaux nés en 2019, et au couple qui s'est uni dans notre mairie.

Bienvenue aux nouveaux enseignants car l'année passée a vu des changements avec une réorganisation au sein de l'école : l'effectif est composé de 88 élèves répartis en 4 classes qui ont encore été primées du label éco-école dans le cadre du projet sur le recyclage.

J'adresse un grand merci et des félicitations à nos petits écoliers et à toute l'équipe éducative.

Bienvenue aussi aux nouveaux gérants du commerce "le Grand Châtelard" Odile Chapuis et Jean Paul Alène et à celui de l'ancien garage Renault, David LOCHEREAU.

## 2019 fut encore une année très festive pour notre commune, culturelle aussi et sportive...

D'abord avec 2 événements importants :

- **le festival de printemps avec la compagnie Daniel Gros** du 29 mai au 2 juin. Au programme humour, danse, théâtre, musique et chansons et bonne humeur en divers lieux de la commune.

- **le challenge National Vincent VITTOZ**, une course de ski à roulettes sur le week-end du 12 et 13 octobre regroupant les 300 meilleurs athlètes français de ski de fond, dont 5 médaillés olympiques, ainsi que des Finlandais et des Suédois. C'était inédit à Ste Marie et la municipalité a accepté de relever ce défi qui, aura marqué notre commune et une fois encore aura permis de la faire découvrir et la valoriser.

Les associations locales ont également participé à cette organisation en tenant des buffets et buvettes.

### Autre manifestation :

Le 17 juin, au cours de l'étape qui menait les coureurs de François Longchamps à Valloire, le Paris-Nice cyclo a fait une halte sur notre commune pour le ravitaillement.

La vie du village a connu de petites perturbations. Merci de la compréhension de tous pour la bonne organisation de ces différents événements.

- Je n'oublierai pas les nombreuses et traditionnelles manifestations, proposées par les associations communales : le Grand Crêt, l'ACCA, le centre équestre "Cheval Notre Passion", l'Union Bouliste, la section locale des Anciens Combattants, l'association des parents d'élèves, le Comité d'Animation des 2 Cuines. Parmi ces animations, **le carnaval** a connu un beau succès et une belle entente au niveau de l'organisation puisqu'il a réuni l'Association des Parents d'Elèves "les petites grenouilles de l'Edelweiss" et son homologue de St Etienne de Cuines, et le Comité d'Animation des 2 Cuines (CA2C).

- Le CA2C et le Comité des fêtes de Saint Etienne de Cuines se sont unis pour organiser la **2<sup>ème</sup> fête des voisins** entre les 2 communes des Cuines. Malgré les intempéries la bonne humeur était bien présente et le repas partagé très apprécié. Rappelons la diversité de nos associations tant sportives, que culturelles, humanitaires et sociales... la vie associative se révèle d'une grande richesse et elle est le dynamisme de notre commune, une bonne complémentarité entre l'ancienne et la nouvelle génération de citoyens. Continuons à tisser ce lien social à travers le milieu associatif qui joue un rôle essentiel pour maintenir et conserver cette solidarité, cette entraide dans nos communes... qui permet de nous rassembler.

Un budget d'environ 5 000 € a été reconduit pour soutenir les associations de Sainte Marie et des communes voisines.

Je vous encourage à participer activement aux différentes manifestations qu'elles proposent car c'est le meilleur des remerciements que vous pourriez adresser à ces bonnes volontés.

Et par les temps qui courent ce sont des actions solidaires et concrètes qui contribuent au bien vivre ensemble.

J'adresse toutes mes félicitations et un grand merci à toutes celles et ceux qui s'investissent au service de nos populations. La commission CCAS avec les actions sociales habituelles.

Merci également à la commission Relationnel pour les échanges avec les communes voisines notamment la fête de la R'leva avec Jarrier au Plan d'Danses en passant par le col de Cochemin.

Merci à toute l'équipe de l'association DECCLIC pour ses activités très diverses ainsi que pour son accompagnement administratif, conseil, soutien auprès de la population avec la Maison des Services A la Population (MSAP).

Les personnes de l'ADMR...Mais surtout à toutes les bonnes volontés qui œuvrent pour des actions humanitaires et de solidarité : la banque alimentaire avec 1347 kg collectés en cette fin d'année à Intermarché, et le téléthon avec 1639 €, la réinsertion des personnes en difficultés, l'accueil et le soutien des populations...

### Je poursuis avec des remerciements et de la reconnaissance :

- **D'abord pour l'ensemble du personnel des services communaux** (Atsem, Entretien, Administratif et Technique) qui a accompli un travail considérable dans des domaines de plus en plus exigeants et il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours facile de s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies.

Dans les mouvements du personnel, Maryline Girard a fait valoir ses droits à la retraite. Durant la période estivale les différents services ont été renforcés par des stagiaires.

Il règne une bonne entente au sein du personnel et il forme une belle équipe.

Merci à tous nos employés pour leur motivation, leur conscience professionnelle, leur sérieux, leur disponibilité. Alors respectez-les ainsi que leur travail car ils font le maximum au service de notre commune, bien souvent sans attendre de merci en retour... même si très rarement cela arrive...

Elus, employés et citoyens, ensemble nous devons œuvrer pour notre bien public...

De plus, toute l'équipe s'est bien approprié le document unique (document d'évaluation des risques professionnels) et elle le fait vivre dans l'intérêt de la sécurité et de la santé de chacun.

- Puis je tiens à remercier tous mes conseillers, **mes conseillères** pour le travail réalisé et leur soutien, et particulièrement **mes adjoints**.

Je ne voudrais pas oublier dans mes remerciements, pour leur engagement, **les membres non élus des commissions communales, l'équipe éducative et les bénévoles de la bibliothèque**.

- Un merci également à tous les services qui nous aident dans notre mission et nous épaulent pour faire avancer nos dossiers : les services de l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de Communes 4C et les Syndicats du territoire... sans oublier les services de sécurité et secours (gendarmes, policiers et pompiers)

### La commune, le Maire et ses élus

Avant d'aborder les réalisations de l'année écoulée, je souhaiterais évoquer les difficultés rencontrées par nos communes et leurs élus.

Particulièrement pour le maintien des services publics... des services de proximité qui sont pourtant vitaux pour les populations de nos territoires ruraux (je pense après la poste, aux réformes et au devenir des trésoreries, des hôpitaux, sans compter la fracture numérique, les déserts médicaux et sociaux éducatifs...)

Vos élus ont également pris position dans la défense du statut et du régime des agents de l'ONF. C'était une évidence quand on sait qu'ils nous sont indispensables dans la gestion de nos domaines forestiers communaux.

C'est un défi qui porte sur l'aménagement de nos territoires et sur l'accès aux services publics dont les fermetures alimentent un peu plus le sentiment d'abandon ressenti par beaucoup de nos concitoyens.

La commune reste la seule entité où les citoyens ont un contact direct avec les institutions.

La disparition des services publics et l'informatisation ont encore un peu plus éloigné nos concitoyens et ont complexifié les démarches...

La commune avec toute sa bonne volonté ne peut reprendre à sa charge la totalité du désengagement de l'Etat dans les services...

De même le transfert des compétences doit être accompagné du transfert des moyens et des responsabilités. Dans ces conditions les citoyens s'y retrouveraient...

Le Maire est un personnage central des communes, particulièrement dans les villages où le faible nombre d'habitants le rend plus accessible et donc... plus à même d'être sollicité.

Le Maire, c'est celui qu'on prévient dès qu'il arrive quelque chose. C'est celui qu'on appelle dès qu'on rencontre un problème. C'est celui qu'on interpelle quand on n'est pas content, mais rarement celui qu'on félicite lorsqu'on est satisfait !

En résumé c'est celui qui doit avoir les réponses à toutes les questions, partout et tout le temps et qui doit privilégier l'intérêt général.

Et c'est ce que nous nous efforcerons d'être et de faire... c'est la raison pour laquelle on entend que les Maires et élus municipaux sont les élus préférés des français mais il n'y a rien d'étonnant car ils sont à l'écoute, disponibles et reconnus comme étant au plus près de leurs préoccupations...

D'ailleurs ce n'est pas pour rien si le Maire est surtout nommé l'élu à portée d'engueulades !!!

Petite anecdote, récemment notre Premier Ministre a même comparé les Maires à des Jean Valjean de Victor Hugo... c'est dire l'image du fardeau que nous portons...

Cela nous rappelle les conditions dans lesquelles certains de nos collègues élus exercent leur mandat : de plus en plus d'incidents ont été observés avec certains administrés. Pour preuve, le drame qui s'est produit dans la commune de Signes, où notre collègue Maire, Jean Mathieu Michel, a perdu la vie en essayant de faire respecter une simple réglementation sur le territoire de sa commune... j'en profite pour lui rendre hommage.

Cela explique en partie la démotivation des citoyens pour s'engager au service de leur commune...

Au dire de beaucoup d'élus, le mandat qui s'achève a été le plus difficile et certainement le moins respectueux pour la fonction. Mais j'avoue n'avoir jamais connu semblable situation ou bien avoir été confronté à des menaces, insultes ou du non-respect.

### **Les finances en 2019.**

Nous nous trouvons toujours dans un contexte de baisse des dotations. Certaines dotations de fonctionnement deviennent même négatives ce qui signifie que les communes rendent de l'argent, elles aident en quelques sortes l'Etat. C'est incroyable, mais ce sera peut-être bientôt notre cas !

De plus, les budgets de nos communes sont encore fragilisés... car comme déjà évoqué, c'est effectif dès cette année 2020 : la suppression de la Taxe d'habitation (TH) pour 80% des citoyens, avant de disparaître pour tous les ménages.

C'est, certes, un beau cadeau pour les contribuables... mais à condition que cette perte de recette communale soit intégralement compensée

par l'Etat et pérennisée, ce qui semblerait être annoncé.

Sinon vous comprendrez aisément le besoin de nos communes d'envisager l'augmentation d'un autre impôt pour combler ce manque.

Sur les 56 000 € de TH perçus par la commune en 2019, seulement 11 200 € lui reviendraient en 2020. Autant dire que ce ne serait pas acceptable...

Enfin, il faut rappeler que l'Etat a décidé de supprimer un impôt qui ne lui appartient pas... car la TH est un des derniers liens fiscaux qui existe entre les communes et leurs habitants...

Cette année écoulée n'aura donc pas été l'année des grands projets d'investissements, mais elle aura surtout été l'année où nous aurons assaini les comptes :

- en améliorant la maîtrise et la gestion de l'existant,
- en actant la régularisation des remboursements d'emprunts sur les investissements passés entre les 3 communes de l'ex CCVG et la 4C.

Cela sans avoir pénalisé le contribuable car nous n'avons pas eu recours à l'augmentation des impôts directs ou des services... même si évidemment nous avons subi les évolutions des valeurs locatives ou des taxes provenant des niveaux intercommunaux et départementaux (laissant bien souvent dubitatifs vos élus dans certaines assemblées qui décident d'imposer des taxes alors que les situations financières et budgétaires sont largement excédentaires et ne les justifient donc pas. Dans ces conditions, sachez que vos élus se positionneront à chaque fois défavorablement).

Nous voici à la veille du renouvellement des assemblées municipales... je vous retrace brièvement le bilan et les actions importantes de l'année 2019, que vous retrouverez en détail au fil des articles de ce bulletin :

### **Le plus gros dossier fut celui de l'urbanisme, avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU).**

Le PLU a été finalisé fin 2019 et il a été approuvé par le conseil municipal le 27 janvier 2020 avec une mise en application immédiate pour une période de 8 à 10 ans.

### **Concernant l'école**

Dans le cadre du projet national «Ecoles numériques et Ruralité», 3 Vidéo Projecteurs Interactifs (VPI) avec tableaux blancs ont été installés dans 3 salle de classe.

## Concernant la voirie et le patrimoine, en plus des travaux habituels d'entretien, on peut citer

### Pour la voirie :

- la remise en état de la route de Champfleury et de la route du Mont

Dans l'objectif de la réduction de la vitesse et la sécurisation de notre voirie :

- des aménagements ont été réalisés en cette fin d'année en installant des barrières bois,
- des plateaux ont également été posés sur certaines voies communales,
- l'éclairage du monument aux Morts et l'installation d'une stèle matérialisant la Place des Anciens Combattants
- au niveau du city stade : la pose d'un filet de protection rehaussant la clôture existante entre les deux aires de jeux

### Pour les bâtiments :

- **au commerce "Le Grand Châtelard"** ; la mise en conformité des sanitaires aux normes PMR et l'étude du réaménagement des chambres actuelles et du studio en 5 chambres équipées chacune avec douches et sanitaires.

Des subventionnements sont demandés et possibles dans le cadre de la revitalisation des centres bourgs et aussi dans le cadre du FDEC (Fonds départemental d'Équipement des Collectivités)

- **Au boulodrome** : des travaux sur la toiture du boulodrome ont été entrepris ainsi que la rénovation de l'ensemble de la salle de la Pallud
- **A la fruitière**, suite à un audit, une mise en conformité électrique a été validée. L'association du CA2C qui souhaite y stocker du matériel a effectué des petits travaux de plomberie, vitrage et cloisonnement.

### Concernant la forêt, l'Afp, le foncier agricole,

- **Le nouvel aménagement** a été présenté par notre agent ONF Gilles Guillermand et validé par le conseil municipal. Ce document fixe le programme forestier pour les 20 années à venir. C'est un outil technique et réglementaire qui assure une gestion durable de la forêt (834.92 ha), permet sa certification PEFC (Pan European Forest Certification) et l'accès aux aides lors de travaux.
- **Le balisage de nos sentiers forestiers** est finalisé, il reste à y ajouter une signalétique pour permettre la découverte du patrimoine naturel et historique.
- Une étude a été lancée en vue de la création d'une voie verte, mode doux (chemin de la brouve ou de

cachette) qui permettrait de desservir les différents hameaux de la commune, des champagnes au chef-lieu sans emprunter la route départementale.

- Face aux multiples attaques du loup, le conseil municipal a reconduit son adhésion à l'USARP (Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales) pour la protection de nos alpages. L'association, présidée et animée par mes deux collègues Maires des Villards a pour objectif d'interpeler l'Etat et l'Europe en faveur d'une régulation sévère du loup dans les zones de pastoralisme.

### Concernant l'eau et l'assainissement

#### Pour le fonctionnement

- Nous avons acté de passer de nouveau à 2 relèves pour le service de l'eau et de l'assainissement (en avril et en novembre à partir de 2019) suite aux écarts constatés sur les factures des abonnés. Cela permettra également de détecter d'éventuelles fuites.
- L'entretien des périmètres de nos sources a été effectué.

#### Pour l'investissement

- Des travaux ont été réalisés sur nos réservoirs et canalisations
- L'acquisition du foncier est terminée au Mont-d-En-Haut en vue de l'installation de la réserve incendie sur le prochain budget.

### Concernant les déchets

- La pose et l'aménagement des containers semi enterrés ont été finalisés, malheureusement nous avons connu des incivilités aux abords : un barbecue, une friteuse, une piscine gonflable, une planche à voile et sa voile, ... et même une literie forcée pour rentrer dans un container ! Spectacle affligeant !

Prochainement, des panneaux vont être posés près des CSE pour avertir les contrevenants des sanctions encourues.

- La déchèterie verte, le service a bien fonctionné. Pour votre information nous avons évacué 950 m<sup>3</sup> de déchets, représentant 163 tonnes déposées sur 2 ans pour un coût de **8 400 € ttc.**

Ceci prouve que notre déchèterie est toujours autant fréquentée et son usage bien respecté ce qui nous incite à pérenniser ce service.

Cependant le coût est loin d'être négligeable sachant que nous participons aussi aux frais de la



déchèterie cantonale... Par contre nous constatons moins de dépôts sauvages de déchets verts...

Pour 2020, nous avons prévu le stationnement d'une benne de 20 m3 pour recueillir les déchets apportés à chaque permanence.

### Concernant la régie électrique

Le 9 octobre 2019, le Sous-préfet a validé la création du syndicat de régies **Arc Energies Maurienne** opérationnel depuis le 1er janvier 2020. Ce syndicat à vocation unique (SIVU) réunira les actuelles régies municipales de St Martin, St Avre, La Chapelle, Ste Marie auxquelles s'est jointe celle de La Tour en Maurienne (pour l'ex commune de Pontamafrey). L'objectif était de garder un service de qualité et de proximité pour nos populations avec des tarifs attractifs...

C'est l'aboutissement d'un long travail de plus de 10 ans, de mutualisation des moyens et de collaboration entre les 5 régies du canton (St Martin, St Avre, La Chapelle, Ste Marie et La Chambre). Les communes des 5 régies concernées ont décidé, en 2017, de créer un syndicat, regroupant les régies, afin de renforcer leur coopération et optimiser le réseau de distribution. Je remercie Bruno VILLEMIN, le directeur du SIVU pour son excellent travail.

Fin 2018, la commune de La Chambre, via son conseil municipal, a pris la décision de ne pas intégrer ce syndicat. La commune de La Tour en Maurienne au travers de la régie de Pontamafrey a fait part rapidement de sa volonté d'intégrer ce groupement.

### Au niveau de l'intercommunalité

Il s'avère de plus en plus évident que la coopération intercommunale est indispensable pour offrir à nos populations des services de qualité

**A la 4C : deux importants dossiers inter-communaux illustrent très bien notre besoin d'avancer ensemble et en concertation :**

- Les aménagements aux abords de **la gare de St Avre** sont finalisés. Le secteur est opérationnel suite aux améliorations des accès.
- **La maison de santé** pluridisciplinaire reste une priorité mais les candidats (médecins, kinés, infirmiers ...) sont difficiles à trouver.

Une autre structure a fait ses preuves avec des services qui se sont diversifiés, **la MSAP** (Maison des Services A la Personne), hébergée par DECCLIC, qui aide gratuitement les habitants dans les démarches de la vie quotidienne et professionnelle.

**Au SPM : de nouvelles compétences et de nouveaux dossiers ont été portés par le territoire de Maurienne en 2019.**

- **le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)** dont l'enquête publique est terminée et qui sera approuvé courant février. Il va s'imposer aux PLU.
- **la création d'un itinéraire cyclable de fond de vallée** est en bonne voie avec un premier tronçon entre Aiton et St Jean qui pourrait se réaliser d'ici 2022 car cette portion est facilement aménageable.
- **TEPOS (Territoire à Energie POSitive)** avec la poursuite de la mise en œuvre de la démarche verte en utilisant les énergies renouvelables pour la préservation de l'environnement.

### 2020, est une année électorale...

Nous sommes à la fin du mandat et même s'il a fallu du temps pour passer de la conception à la réalisation, nous avons pu mener à bien les projets qui nous semblaient nécessaires en fonction des priorités.

Les élus peuvent donc être satisfaits du travail accompli car la tâche d'un élu n'est pas simple. Elle est très prenante, mais motivante.

Je le rappelle souvent, un Maire n'est rien tout seul... Je peux vous affirmer que notre implication demande un vrai travail d'équipe où chaque élu à sa place et une mission au service de sa commune, en ayant toujours à l'esprit d'œuvrer dans l'intérêt général.

C'est la tâche que j'ai essayé d'accomplir avec mes collègues en leur faisant confiance et en déléguant.

Je veux renouveler mes remerciements à tous les élus qui m'ont accompagné durant ce mandat, mes adjoints particulièrement... remercier aussi nos proches pour leur compréhension ... pour tous ces moments et sollicitations consacrés aux services des autres. Remercier également tous ceux qui ont soutenu et aidé le conseil municipal dans ses orientations.

Pour ce nouveau mandat 2020, il y aura des choix à faire mais surtout les projets engagés à finaliser. Je souhaite aux élus de la future assemblée municipale de mars d'œuvrer en ce sens.

**Sur ces derniers mots, en mon nom personnel et au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite une année aussi bonne que possible.**

**Prenez soin de vous et de votre entourage.**

*Philippe Girard*